

N° 270

AVRIL - MAI
2024

L'envol MAG

L'ACTUALITÉ DE LA VILLE D'ANDRÉZIEUX-BOUTHÉON

CAP DU PAS CAP?

DE LAISSER LA
NATURE PROPRE



P.11

LES P'TITES
BÊTES

P.16

INCIVILITÉS :
UNE SOMME DE
PETITS GESTES

P.24

LE PORTRAIT :
NADIA BOUANANI

L'envol MAG

L'ACTUALITÉ DE LA VILLE D'ANDRÉZIEUX-BOUTHÉON



11 **Ma ville et moi**
Ces chères p'tites bêtes



16 **Grand angle**
Une somme de petits gestes



24 **Le portrait**
Nadia Bouanani



LA PHOTO DU MOIS

La danse des canards
Selon le dicton "Une hirondelle ne fait pas le printemps". Au Château de Bouthéon, les canards, oui ! Douze canetons sont nés en ce début de saison, douze petites boules de duvet toutes douces en compagnie de leur maman cane.

6
LE MOIS EN IMAGES :
UN MOIS AUTOUR DE L'ÉGALITÉ
FEMMES-HOMMES

7
CME :
NOS JEUNES ÉLUS À PARIS

12
COULEUR NATURE :
L'ENVIRONNEMENT EN JEUX

13
LE THÉÂTRE DU PARC INVITE
À CÉLÉBRER LE VIVANT

14
LUTTONS CONTRE
LE FRELON ASIATIQUE

27
MÉDIATHÈQUE : L'ENVIE DE LIRE

28
PORTRAIT D'ASSO
IL COURT, IL COURT... LE FAC !

29
LUTAB DANS LES STARTING BLOCKS

36
D'HIER À AUJOURD'HUI
MÉMOIRES DE QUARTIER

Directeur de la publication : Carl Incorvaia. Rédaction / Photographie : Sophie Delplanque, Déborah Moulin - Conception : Nathalie Cusset - Crédits photos : Mairie d'Andrézieux-Bouthéon - Crédits complémentaires : p4 Vincent Dedienne ©Jean-Louis Fernandez - p6 Marche égalité, : ©FV Production / Karaté : ©Ippon club AB - p10 : Infographie : ©Istock / Photo : Istock ©Vagengeyn Elena - p 13 : ©Damien Blieriot - p14 : abeille : Istock ©Charactoon - p15 : ©SEM - p22-23 : ©Istock - p25 : ©Caisse d'Épargne - P26 : ©Focus / ©Les Menuiseries d'Olivier / © DGCCRF - Bureau 1A - p27 : basket ©ABLS - p28 : Assemblée générale ©Fac Athle - p29 : Jerome Akli ©Françoise Quinon - p31 : ©Éric Viou - p34 : © Sabine Charlot- P36 : ©DR - Pour nous contacter : Service communication - Avenue du Parc - CS 10 032 - 42 161 Andrézieux-Bouthéon Cedex - Tél. 04 77 55 52 51 - communication@andrezieux-bouthéon.com - Dépôt légal : avril 2024 - ISSN 160-8107. Impression : Imprimerie Courand et associés.

Au printemps, la nature s'éveille



Quel bonheur de voir la durée de notre ensoleillement s'allonger, les bourgeons et les fleurs apparaître, les bébés animaux naître à la vie. Le printemps marque le réveil de la nature.

C'est le retour au grand jour après une nuit qui a pu nous paraître longue, l'hiver. Cette saison, naturellement consacrée à la mise au ralenti des espèces végétales et animales leur permet de se régénérer et de revenir plus vigoureuses que jamais.

Hélas, force est de constater que les êtres humains, eux, ne respectent pas ce temps de pause.

Pas tous, certes, mais nombreux sont encore nos congénères qui ne regardent la vie qu'aux abords immédiats de leur petit nombril, qui ne mesurent l'avenir qu'à la portée de leur courte existence et n'évaluent leur richesse qu'au regard de leurs modestes intérêts particuliers.

Pour ces gens-là, la protection des générations futures, la préservation de l'environnement, le dérèglement climatique et ses conséquences ravageuses, la consommation raisonnée de l'énergie ou de l'eau... sont des considérations lointaines. Pour eux, cela relève de la responsabilité des autres et ne doit pas pénaliser leurs profits de court terme.

C'est bien là que le bât blesse et que se situe une fracture majeure au sein de notre société.

D'un côté, il y a ceux qui s'efforcent de réduire les conséquences fâcheuses de leur activité et les nuisances qu'elles peuvent générer. Professionnellement ou bénévolement, ils agissent pour protéger notre

écosystème, quotidiennement ou plus ponctuellement. Producteurs éco-responsables, citoyens éco-vigilants, parents ou éducateurs sensibilisés à l'éco-transition, tous sont engagés pour assurer notre développement tout en préservant la planète. Ils sont en relation régulière avec la municipalité. Nous leur apportons reconnaissance et soutien.

Le récent et incontestable succès de l'opération « J'aime la Loire propre » en a été une illustration magistrale.

Hélas, de l'autre côté, on retrouve les égocentrés et malfaisants qui ne se préoccupent ni de la nature, ni de leur voisin. Ils ne respectent pas les efforts accomplis par les écocitoyens. Pire, ils les méprisent. L'immense décharge sauvage que nous avons subie sur notre commune en est une autre illustration magistrale.

Mais la colère et le découragement que de tels agissements suscitent ne nous détournent pas de notre devoir.

Avec détermination, nous poursuivons les délinquants et combattons les incivilités. Nous contraignons les acteurs économiques qui ne respectent pas les règles, la santé et la tranquillité de leur voisinage.

Nous encourageons nos établissements scolaires tous engagés dans une démarche de développement durable (label E3D).

Une fleur finit toujours par pousser sur un tas de fumier.

Nous ne nous résignons pas, nous ne cédon pas. Inlassablement, nous agissons partout et toujours pour que Andrézieux-Bouthéon reste cette ville où il fait si bon vivre !

François Driol
maire d'Andrézieux-Bouthéon



**" Avec détermination,
nous combattons les
incivilités. "**





Patients en herbe

MARDI 12 MARS

Quoi de mieux pour dédramatiser les soins que de rencontrer de vrais (futurs) médecins ? Un pari gagné avec l'Hôpital des nounours, une opération de sensibilisation proposée à tous les enfants de grande section par la Ville et l'association des étudiants en médecine de Saint-Étienne.

Pas de tabou

VENDREDI 15 MARS

Le cancer colorectal est le 2^e cancer le plus meurtrier. Pour sensibiliser ses habitants à ce sujet, la Ville a accueilli pour la première fois une opération de sensibilisation baptisée « Le Côlon tour » en partenariat avec le comité Loire de la Ligue contre le cancer et ses partenaires.



Vincent Dediene sur les planches (et en salle)

MERCREDI 13 MARS

Le Théâtre du Parc a fait carton plein avec la venue de Vincent Dediene pour son spectacle *Un Soir de gala*. Un moment d'exception en salle qui s'est prolongé par un après-spectacle gourmand.





Un demi-millier d'amoureux de la nature

SAMEDI 16 MARS - 475 citoyens se sont mobilisés pour l'opération « *J'aime la Loire propre* ». Merci à tous pour cet investissement collectif en faveur d'une ville éco-citoyenne !

La semaine des tout-petits

DU 18 AU 22 MARS

Durant une semaine, le pôle « L'Envol des Bambins » a accueilli de nombreuses animations pour la semaine nationale de la petite enfance.



Mission convivialité

MERCREDI 27 MARS

La convivialité était de mise lors du traditionnel repas des aînés, offert par la Ville et son CCAS. Après un repas gourmand, près de 400 convives ont profité d'un après-midi très animé.



» À la médiathèque : livres, jeux et expo pour l'égalité

Un mois autour de **l'égalité femmes-hommes**

Par l'art, le sport ou le jeu, l'égalité femmes-hommes a fait l'objet de nombreuses animations en mars dernier.



1 Une délégation de la commune lors de la course-marche de l'égalité, au parc de Méons. - 2 Découverte du karaté et du self défense pour le public féminin avec l'Ippon club d'Andrézieux-Bouthéon. - 3 Temps d'échanges au centre social et culturel Le Nelumbo



4 Échanges sur l'égalité filles-garçons dans les accueils périscolaires. 5 « Monopoly des inégalités » à l'espace jeunes Gadagne
6 « En jeux d'enfants enjeux d'adultes » : expo-photo réalisée par le pôle petite enfance, sur une idée des assistantes maternelles



7 Si c'est une fille par la Compagnie Ma' au Théâtre du Parc.

Valorisées pour leurs talents !

Saint-Étienne Métropole vous propose de découvrir les portraits de 36 femmes du territoire qui se dévouent pour autrui. Parmi elles, quatre sont issues d'Andrézieux-Bouthéon : Nazli Dogan-Bas, Rocibel Flores, Coralie Rives, Gigi Rodriguez. **Retrouvez-les sur semlemag.fr > Express > 36 portraits de femmes**





Nos jeunes élus à Paris !

Ils étaient fiers, nos jeunes titulaires du Conseil municipal des enfants (CME), le 6 mars dernier. C'est en parfaits citoyens qu'ils se sont rendus en plein cœur de Paris accompagnés par l'équipe encadrante.

Plus qu'une simple visite touristique, les élus se sont familiarisés avec les plus grandes institutions républicaines du pays : le Sénat et l'Assemblée nationale ! Une journée intense avec, en prime, un déjeuner offert par Pierre-Jean Rochette, sénateur de la Loire. Ce périple parisien, qui a compté sur la présence du maire d'Andrézieux-Bouthéon, a offert des temps d'échange privilégiés avec les parlementaires, dont le vice-président du Sénat. Ce voyage, qui entraine dans le cadre des activités annuelles du CME, offre de beaux souvenirs au groupe et déclenchera peut-être de nouvelles vocations ?

Les mots de Aylan

jeune conseiller municipal

« Ce voyage à Paris est inoubliable. Nous avons pris le train à 6 h, puis le métro. Quand nous sommes arrivés, nous avons visité le Sénat et l'Assemblée nationale. C'était très beau ! On a partagé le repas avec le sénateur qui nous a expliqué ses journées pour que l'on comprenne mieux son rôle. Cela m'a donné envie d'en savoir plus. »



La procuration en toute simplicité

Pour le scrutin européen, la procuration est dorénavant entièrement dématérialisée. Si vous disposez d'un compte France identité, vous n'avez pas besoin de vous déplacer en gendarmerie. Nouveauté, vous pouvez donner procuration à un proche même si celui-ci réside dans une autre commune. Cette démarche se réalise en quelques clics sur maprocuration.gouv.fr

- ÉLECTIONS EUROPÉENNES -

Faites entendre votre voix

Dimanche 9 juin, vous serez appelés aux urnes pour élire les futurs représentants du Parlement européen. Les 81 députés français élus siégeront durant cinq ans au sein d'un groupe de 720 membres. Pour voter, il suffit d'être citoyen français ou d'un pays de l'Union européenne, âgé de 18 ans au plus tard la veille du scrutin. Vous recevrez votre carte d'électeur par courrier dans le courant du mois de mai, à condition d'être inscrit sur les listes électorales, au plus tard le 1^{er} mai sur internet et le 3 mai en mairie. Le jour du scrutin, soyez muni d'une pièce d'identité officielle pour vous rendre dans le bureau dont vous dépendez, entre 8 h et 18 h :

- Gymnase Louis Pasteur (bureaux 1 et 2)
- Salle des fêtes de Bouthéon (bureaux 3 et 4)
- Salle des fêtes des Bullieux (bureaux 5 et 6).

Informations sur andrezieux-boutheon.com ou auprès du service élections au 04 77 55 70 80.

L'essentiel du conseil municipal

Retour sur la séance du 25 mars 2024

— Aménagement du Parc des Forges

En 2023, une concession d'aménagement du Parc des Forges a été signée entre la Ville et la société publique locale Cap Métropole. Pour permettre le lancement du projet, il a été proposé à l'assemblée d'approuver une convention d'avance financière à signer avec Cap Métropole. Le bilan financier 2024, qui prévoit une enveloppe à hauteur de 800 000 €, a également été présenté.

› **Adopté à la majorité et cinq abstentions (Groupe Changeons de cap)**

— Tarifs complémentaires de Casa

Dans le cadre de sa politique de solidarité, la Ville d'Andrézieux-Bouthéon est mobilisée au travers de nombreuses animations auprès de ses seniors. Pour permettre l'organisation de deux prochaines sorties culturelles à Casa (voir p.12), l'adoption de tarifs complémentaires est nécessaire.

› **Adopté à l'unanimité**

— Organisation du temps scolaire

La commune doit régulièrement réinterroger son organisation des temps scolaires au sein de ses écoles publiques. En concertation avec les conseils d'écoles et les différents groupes scolaires, il a été proposé de reconduire l'organisation existante, manifestement plébiscitée par les différents acteurs.

› **Adopté à l'unanimité**

— Conventions avec le Syprofors et le syndicat des 3 Ponts

Depuis 2018, la gestion et l'assistance technique et administrative du Syprofors et du Syndicat mixte des Trois Ponts sont assurées par les services municipaux. Les nouvelles conventions à conclure, d'une durée d'un an renouvelable, ont été proposées à l'assemblée.

› **Adopté à l'unanimité**

— Programmation du contrat de ville 2024

La Ville est mobilisée dans le cadre

du Contrat de Ville en apportant son soutien à un ensemble d'actions. Pour cette année 2024, elle participe financièrement à hauteur de 13 500 € répartis sur l'organisation de 11 projets en lien avec le quartier de La Chapelle.

› **Adopté à l'unanimité**

— Cession d'un tènement

Soucieuse de l'optimisation de son cadre bâti, la Ville pourrait procéder à la cession d'un tènement situé rue Pierre Lucien Buisson pour un montant total de 160 000 € HT, conformément aux estimations du Pôle d'évaluation domaniale de la Direction départementale des Finances publiques de la Loire.

› **Adopté à l'unanimité**

› **Vous pouvez revoir cette séance sur notre chaîne YouTube ou depuis notre site web :**

[andrezieux-boutheon.com](https://www.andrezieux-boutheon.com)

› **Le conseil municipal se réunira de nouveau le lundi 6 mai à 19 h, à l'Hôtel de Ville.**

Rencontres citoyennes, c'est reparti !

Afin de renforcer le dialogue avec ses habitants, la Ville d'Andrézieux-Bouthéon a mis en place dès 2022 des rencontres citoyennes, venant en complément des réunions publiques et visites de terrain organisées tout au long de l'année. Deux nouveaux temps d'échanges sont prévus en 2024 :

- › **jeudi 23 mai sous la halle du Château de Bouthéon à 18 h 30,**
- › **mardi 28 mai à l'espace Pierre Drevet (ancien boulodrome) à 18 h 30.**

Si vous avez envie d'en savoir plus sur l'avancée des projets municipaux ou des interrogations à partager, ne manquez pas cette opportunité de dialoguer directement avec vos élus municipaux et de repartir avec un regard plus éclairé !



Petits et grands chantiers

Pour améliorer votre cadre de vie et la qualité de service, de nombreux aménagements de voirie sont en cours sur la commune. D'autres chantiers, eux, ont été achevés au cours de ce premier trimestre. Petit zoom sur certains d'entre eux.



Réouverture de l'avenue de l'Europe

Depuis fin octobre 2023, des travaux ont été engagés sur l'avenue de l'Europe par Saint-Étienne Métropole en lien avec la Ville. L'objectif ? Améliorer la sécurité des piétons et faciliter les déplacements en modes doux, grâce à la réalisation de trottoirs et de pistes cyclables. Prévue initialement pour avril, la livraison de la seconde partie du tronçon a pu se finaliser au milieu du mois de mars.



Nouvelle gendarmerie : ça prend forme !

Sur la ZAC des Terrasses, la construction de la gendarmerie se poursuit. Les travaux visant la réalisation de 25 logements et d'une nouvelle caserne avancent bien. La fin du chantier était attendue pour la fin de l'année mais il se chuchote que cela pourrait être fini avant... Sur le terrain en face, ça bouge aussi pour faire sortir de terre les 62 logements de belle facture prévus dans le programme immobilier « 360 ÉÉ » porté par la SCIC Habitée (cf l'Envol mag n° 254).



Démolition de bâtiment

Le bâtiment situé à l'angle des rues Fernand Bonis et Jean Vende a été démolit au mois de février. Ces travaux permettent d'apporter un peu de respiration sur ce secteur et d'aménager de nouvelles places de stationnement, en zone bleue, qui seront sûrement appréciées des riverains.



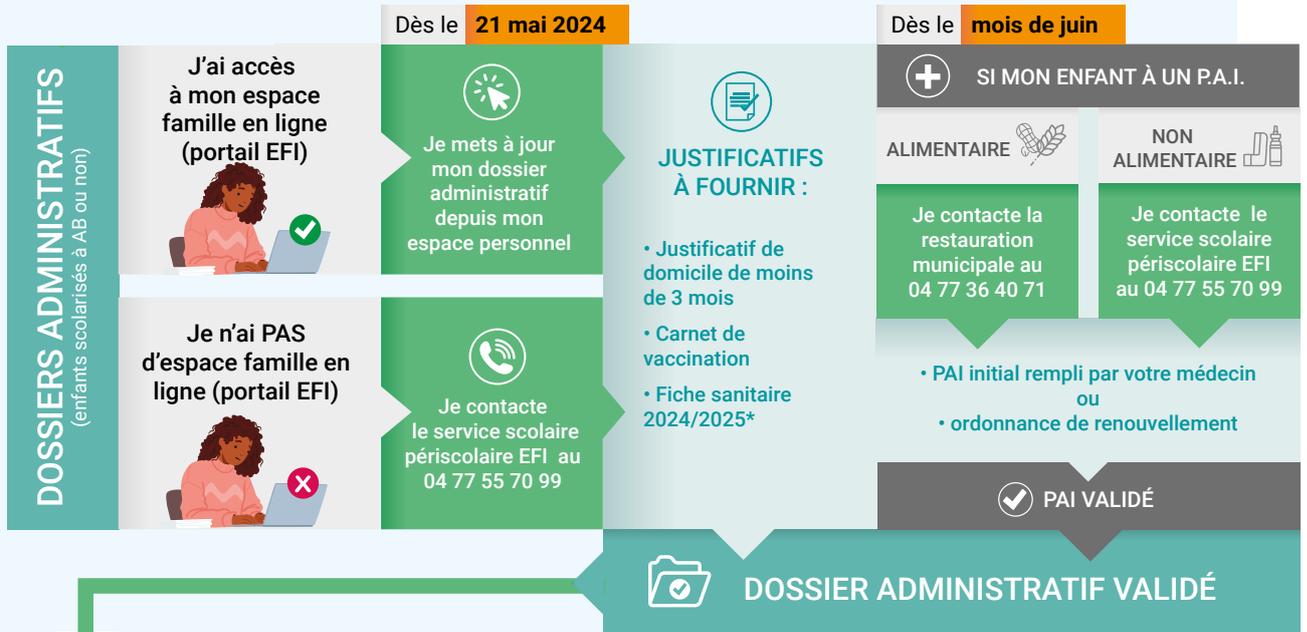
724

C'est le nombre de ménages à Andrézieux-Bouthéon qui ont fait la démarche de pré-inscription à l'offre d'achat groupé d'énergie de Wikipower.

- DOSSIER ADMINISTRATIF -

Simple mais indispensable !

Vos enfants fréquentent l'accueil périscolaire, le restaurant scolaire ou Sports' vacances ? Dès le mois de mai, rendez-vous sur votre espace famille pour mettre à jour votre dossier administratif. Cette étape simple est la condition indispensable pour l'accueil de vos enfants. En cas de difficultés, contactez le service scolaire-périscolaire - EFI.



Cas particuliers

- Pour les dérogations (scolarisation dans une autre école que celle de votre secteur d'habitation) : contactez-nous au 04 77 55 70 99.
- Vos enfants sont scolarisés dans une autre commune ? Vous quittez Andrézieux-Bouthéon et avez des enfants scolarisés à l'école maternelle ou élémentaire ? Pensez à en informer le service Scolaire/Périscolaire - EFI. Les radiations sont à demander directement à la direction de l'école avant votre départ, puis vous devrez en informer le Service Scolaire de votre Mairie.

Bon à savoir !

Pour tous les voyages éducatifs de vos enfants, âgés de 18 ans ou moins, de nationalité française, une carte d'identité en cours de validité suffit. Le passeport n'est plus une pièce nécessaire. Plus d'infos sur www.loire.gouv.fr





Ces chères p'tites bêtes

40 à 75 % des insectes disparaissent peu à peu de notre planète. On en parle peu alors qu'ils jouent un rôle essentiel dans la nature. La nouvelle exposition du château de Bouthéon a choisi de nous alerter sur ce drame écologique silencieux.

À part les abeilles, les papillons ou encore les coccinelles, les insectes ne nous inspirent d'une façon générale pas une sympathie spontanée. Pourtant, ces petites bêtes jouent un rôle essentiel dans les écosystèmes naturels et il est urgent de les protéger. En effet, dans dix ans, un quart d'entre elles auront disparu et au train (très rapide !) où vont les choses, d'ici une centaine d'années, si rien n'est fait, ce sera l'extinction complète. Nous sensibiliser au sort de ces espèces en danger et nous montrer que nous pouvons tous, avec des gestes simples, agir pour leur sauvetage est le propos de la nouvelle exposition temporaire que nous propose le Château de Bouthéon.

Ici, pas d'exposés scientifiques complexes ou interminables, la voie

choisie pour porter le message passe par des carrousels joliment illustrés, évoquant le carnet d'un entomologiste passionné, et des textes courts qui mettent en exergue des informations insolites ou méconnues. Ainsi, saviez-vous que le scarabée justement nommé Hercule peut soulever 850 fois son poids, qu'il existe 3000 espèces de coccinelles dans le monde ou qu'au Japon, un certain type de scarabée est élevé comme un animal de compagnie de luxe ? Cela, et bien plus encore, vous l'apprendrez en visitant l'expo « *Les p'tites bêtes* » visible jusqu'à la fin de l'année.

L'originalité est aussi dans le choix de la scénographie qui mélange des éléments didactiques à des œuvres artistiques : photos de Dominique Tenaud et créations du plasticien Christian Malcourt, dont certaines ne vont pas manquer d'attirer votre regard. Enfin, la dernière salle s'adresse plus spécifiquement au jeune public afin de l'inviter à agir pour protéger les insectes plutôt que de les tuer. Il suffit d'un jardin un peu moins rangé, de quelques plantes mellifères et d'un bac à compost et vous ferez déjà beaucoup. Au passage, vous réviserez votre opinion sur le *buddleia*, plus connu sous le nom d'« arbre à papillons ». Finalement, pas si terrible dans nos régions...



À découvrir en famille avant ou après vous être baladé dans le joli parc du Château de Bouthéon !

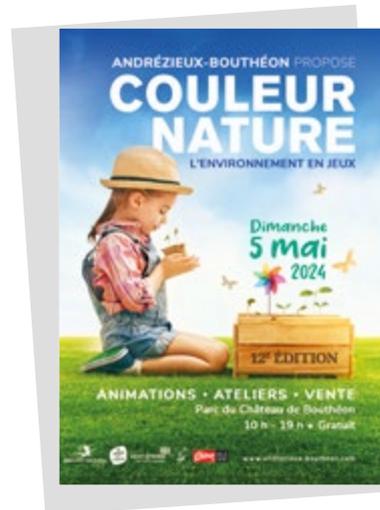
Avez-vous l'info ?

Un nouveau point d'accueil de la Caisse d'allocations familiales (Caf) a ouvert sur notre commune en début d'année. Il est situé 6, rue Émile Mercier et reçoit le public uniquement les mercredis (9 h - 12 h et 13 h - 16 h 30) et vendredis (9 h - 12 h et 13 h - 16 h). Pour rencontrer un assistant social, prenez rendez-vous au 04 77 22 24 28. Attention, vous ne pouvez pas déposer votre dossier dans cet accueil. Adressez vos courriers à CAF de la Loire CS 12722 42027 Saint-Étienne Cedex 1.

+ Plus d'infos sur www.caf.fr /.../accueil-caf-d-andrezieux-bouthéon.

L'environnement en jeux

Couleur Nature, l'événement dédié au développement durable, est de retour au Château de Bouthéon le dimanche 5 mai, de 10 h à 19 h. La manifestation printanière, portée par la Ville en collaboration avec Andrezieux-Bouthéon Animation (Aba), sera le rendez-vous de toutes les familles. Un programme, qui fait la part belle aux initiatives locales et aux animations de haut vol, est à découvrir dans son intégralité dans le dépliant joint à ce numéro de *L'Envol Mag*.



« Cette année, Couleur Nature a été retenue dans le cadre d'un appel à projet, porté par Saint-Étienne Métropole. Cette sélection est une reconnaissance de la démarche que nous menons en matière d'éco-citoyenneté. Manifestation familiale par excellence, Couleur Nature offre des animations accessibles à tout âge, axées sur le thème du développement durable. L'enjeu ? Apprendre en s'amusant. Instructif et récréatif, l'événement s'appuie sur la présence d'acteurs locaux engagés qui vous guideront durant cette belle journée ».

- CASA - Priorité à la mobilité



Envie de booster votre mobilité et d'apprendre à vous déplacer en parfaite sécurité ? Entre théorie et pratique, profitez de plusieurs ateliers de prévention d'avril à juin, ouverts à tous les seniors. Une occasion pour (re)découvrir les bords de Loire et les nouvelles pistes cyclables, en étant encadrés par des agents de la police municipale et de la métropole.

- › Installation de l'application Vélivert le 26 avril de 10 h à 11 h à l'ENP.
- › Balade à vélo à assistance électrique le 2 mai de 14 h à 15 h 30.
- › Découverte de l'application le 2 mai de 15 h 30 à 16 h à Casa.

Fin mai, retour à la théorie avec trois ateliers autour des bonnes pratiques automobiles sur route :

- › Réactualisation du code de la route le 27 mai de 14 h à 17 h en mairie.
- › Les 5 sens en circulation le 28 mai de 9 h à 12 h en mairie.
- › Audit de conduite le 28 mai à 14 h à Casa.

Enfin, retour en piste le 4 juin, dès 13 h 30, avec un stage de maîtrise d'un véhicule en circuit, en partenariat avec Paddock 42. + Infos au 04 77 55 55 45.

Casa, tout un programme !

Des repas à thème

- › Voyage autour du Portugal
Mercredi 29 mai
Inscriptions dès le 6 mai.
- › Fête de la musique
Vendredi 21 juin
Inscriptions dès le 3 juin.

Des animations

- › À vos méninges !
Vendredi 19 avril de 14 h 30 à 16 h 30
- › Pétanque et Mœlkky
Vendredi 17 mai de 14 h 30 à 16 h 30
Inscriptions au 04 77 55 55 47.

Des excursions à la journée

- › Vélorail à assistance électrique dans le Bourbonnais
Mercredi 15 mai
- › Visite du village de Saint-Nectaire
Mardi 16 juillet
Inscriptions au 04 77 55 55 46.

Le Théâtre du Parc invite à **célébrer le Vivant**

Comme l'an passé, la saison 2023-2024 du Théâtre du Parc s'achèvera sur « Le Temps du Vivant », une programmation artistique engagée composée de six propositions originales, et parfois festives. Son directeur Patrice Melka nous donne la philosophie générale de ce rendez-vous (si) singulier.

Pouvez-vous nous présenter ce qu'est « Le Temps du Vivant » ?

« Le Temps du Vivant », c'est un temps fort qui vient boucler toute notre saison. Cette 2^e édition garde le même fil rouge que l'an passé puisqu'il s'agit une nouvelle fois de questionner notre rapport au vivant. Ce terme est à comprendre dans un sens très large : c'est la nature, les minéraux, les végétaux, bref tout ce qui compose notre existence au-delà de la seule construction humaine. Et pourquoi se penche-t-on sur cette question de notre lien au vivant ? C'est parce que ce lien est mis à mal et qu'il y a une forme d'urgence à agir, à repenser les choses. Les artistes ont aussi cette préoccupation et cette nécessité de donner à voir des propos qui évoquent cette thématique. La création artistique est une caisse de résonance de tous ces bouleversements.

Concrètement, que va-t-on voir ?

Des propositions très originales, comme par exemple « *Humus* » de la compagnie Sulmagnet dans lequel un couple s'enduit d'argile pour une chorégraphie à la fois sensuelle et puissante. Le tout dans un espace immersif sur 360 degrés où les spectateurs sont tout autour. Par la danse s'exprime cette nécessité pour l'homme de respecter la nature et de s'adapter à son rythme. Nous irons aussi en bords de Loire avec le spectacle « *Zone à étendre* » du collectif Demain est annulé. Car la moitié de notre programmation se fait en extérieur pour inviter notre public à profiter de ces beaux jours de mai. Cette balade théâtralisée nous invite à réfléchir sur nos valeurs. Comment, ensemble, réinventer le monde de demain, plus respectueux de l'environnement ? Enfin, nous aurons avec « *L'Utopie des Arbres* », un magnifique théâtre-récit sur le lien qui unit un homme depuis son enfance aux arbres de sa vie.

Ce temps du vivant a aussi une dimension festive ?

Oui, car le propos n'est pas sinistre ! Nous avons aussi voulu célébrer le vivant à travers la fête, la convivialité. La culture sert aussi à ça, à mettre en lien les gens. C'est pourquoi nous proposerons au public de partager un moment de vie comme avec « *L'Apéro* », une petite forme de 45 minutes organisée dans le parc de la mairie aux accents populaires. Une troupe de comédiens distillera des citations, des textes, sur la vie, la philosophie et cela se terminera par le partage d'un verre. *Le Big Ukulele Syndicate* nous promet également une soirée déjantée, ces 14 musiciens vont mettre le feu au théâtre ! Le Temps du Vivant, c'est aussi des ateliers de sensibilisation, des expositions, un projet danse mené avec la compagnie ALS et l'école Pasteur. Les couleurs de la nature seront vraiment à la fête en mai à Andrézieux-Bouthéon.





Dépôt sauvage près de la ZAC des Volons

Lors de l'opération « J'aime la Loire propre » menée le 16 mars sur la commune, il a été constaté la présence d'un dépôt sauvage de plusieurs m³ sur un terrain proche de la ZAC des Volons, qui a suscité un émoi légitime. On fait le point sur cette situation regrettable.

500 tonnes de déchets à ciel ouvert... Une désagréable surprise qui a été découverte par des bénévoles lors de la matinée de ramassage « J'aime la Loire propre ». La Ville d'Andrézieux-Bouthéon, informée de cette situation depuis quelques mois déjà, a engagé des démarches afin d'identifier les responsables de cette atteinte grave à notre environnement. Ce travail s'est mené dans une relative discrétion afin de ne pas gêner le déroulement de l'enquête. Dans l'attente, des mesures ont été prises pour éviter toute dégradation de la situation. Dans le même temps, une concertation avec les services de l'État a été mise en œuvre. Dès qu'elle aura obtenu l'accord des autorités, la commune envisage une action de nettoyage d'envergure qui n'exclut pas une éventuelle mobilisation citoyenne, complémentaire à l'enlèvement principal effectué par des professionnels.



- Les démarches engagées par la commune -

> **18 octobre 2023** : signalement d'un dépôt sauvage de grande envergure sur le secteur des Volons. La police municipale et les services techniques se rendent sur place pour constat.

Le jour-même : dépôt de plainte effectué par le maire. La société d'autoroute, également victime, est invitée à effectuer un dépôt de plainte.

> **Octobre - Novembre 2023** : recherche d'éléments permettant d'identifier les contrevenants et visionnage des enregistrements de vidéoprotection, sans résultats probants. A l'initiative du maire, un dossier complet est envoyé à l'Office Français de la Biodiversité.

> **10 janvier 2024** : réalisation de travaux afin d'empêcher l'accès au site par un véhicule à moteur.

> **5 mars 2024** : réunion avec la Dreal (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement

et du Logement), la gendarmerie nationale et la police municipale pour constater et évoquer la problématique de développement d'un dépôt sauvage sur le cheminement le long de l'autoroute. À cette occasion, une visite du site du dépôt sauvage est organisée pour constat. La gendarmerie procède à des auditions en rapport avec un important dépôt de ferrailles et électroménagers sur le domaine public.

> **14 mars 2024** : la Dreal prend contact avec la police municipale d'Andrézieux-Bouthéon pour lui faire un retour d'une réunion avec l'Ademe (Agence de l'environnement et la maîtrise de l'énergie). Il est confirmé que ce problème est effectivement du ressort de l'Ademe. Cependant, celle-ci indique que « ce dossier ne sera pas traité dans l'urgence compte tenu de l'importance du volume et du montant du budget à prévoir pour nettoyer les lieux ».

Un seul frelon peut tuer de 50 à 100 abeilles par jour. Vous pouvez agir vous aussi par la pose de pièges sur vos espaces privatifs, que vous soyez professionnels ou particuliers. Pour aller plus loin, rendez-vous sur syndicat-apiculture-loire.fr ou sur abeilleduforez.tetraconcept.com



Luttons contre le frelon asiatique

Depuis le mois de mars, des pièges ont été installés sur des lieux stratégiques de la commune. Le but ? Limiter la prolifération de *Vespa velutina nigrithorax* reconnue par le législateur comme espèce nuisible invasive. Cette campagne de piégeage de printemps consiste à capturer le frelon asiatique de manière ciblée sans nuire aux autres espèces (abeilles, guêpes, frelons européens, etc.). C'est le moment idéal pour éradiquer les reines qui sont à l'origine de l'apparition des nids. Cette opération est portée en collaboration avec le syndicat d'apiculteurs « Abeille du Forez ».

À quoi ressemblent ces installations ?

Concrètement, deux types d'équipements sont installés sur des arbres à hauteur moyenne de 1,5 m. Attiré par l'appât à base d'alcool et de glucose, le nuisible est pris au piège à l'intérieur. En libérant des phéromones d'alerte, le frelon asiatique capturé attirera à son tour de nouveaux frelons. Cette technique favorise la comptabilisation des spécimens à l'issue de l'opération, en juin. Pour votre sécurité et le succès de l'opération, il est demandé de ne pas toucher à ces installations.

+ Le syndicat d'apiculteurs Abeille du Forez sera présent lors de *Couleur Nature* le dimanche 5 mai.



La métropole et moi

Eau (si) précieuse !

Sur le seul plan du climat, 2022 aura été une année hors norme marquée par un déficit pluviométrique record. Nous allons donc tous devoir apprendre à vivre avec la rareté d'une ressource, l'eau, sans laquelle rien n'est possible et s'efforcer, par tous les moyens de la préserver.

Dans ce contexte, la bonne nouvelle, c'est l'excellente performance du réseau d'eau potable de notre commune, soulignée par le rapport 2022 sur le prix et la qualité du service de l'eau potable réalisé par Saint-Étienne Métropole. En effet, le rendement du réseau s'élève à 93,48 % contre 81,76 % pour le reste de la Métropole. Autre indicateur très positif : l'indice linéaire de perte est de 3,18 m³ par jour et par km pour Andrézieux-Bouthéon contre 5,01 pour la Métropole. De bons chiffres qui confirment la nécessité de poursuivre les investissements déjà engagés pour entretenir le réseau d'eau et maintenir ces bonnes performances. Côté tarifs, nous pouvons également nous réjouir car malgré la hausse, liée notamment à l'augmentation des charges, le prix de l'eau est l'un des moins chers du territoire : 1,62 € du m³ pour un prix moyen pondéré à 2,14 € du m³ sur le reste de la Métropole. Rappelons que le service de distribution d'eau est exploité en délégation de service public confiée à la société Véolia.

- + Retrouvez le rapport complet sur : saint-etienne-metropole.fr
- > Préserver et recycler > Gestion de l'eau > L'alimentation en eau potable
- + Envie d'en savoir plus ? Véolia sera présent lors de *Couleur Nature* le dimanche 5 mai.

Ramassage des ordures



Vous êtes un nouvel habitant ? Vous souhaitez en savoir plus sur les tournées de ramassage ou les conteneurs proches de chez vous ? Un réflexe : la géolocalisation en quelques clics sur le site de la métropole. Vous retrouverez les informations essentielles sur les jours de ramassage des bacs noirs et jaunes. Sur ce portail, vous retrouvez aussi la localisation des conteneurs destinés à la collecte du verre, des textiles et du compostage alimentaire.

- + Toutes les infos sur saint-etienne-metropole.fr
- > Préserver et recycler > Gestion des déchets.
- Pour toute question, contactez le service dédié au 0 800 882 735 ou par courriel à infosdechets@saint-etienne-metropole.fr

Le bloc-notes

Retrouvez ici les informations à venir concernant les services municipaux.

Inscriptions

— Chantiers éducatifs

Dispositif d'emploi jeune de 30 h en juillet. Ouvert aux 16-18 ans, habitant la commune. Dossier sur andrezieux-boutheon.com à envoyer avant le 31 mai à chantier-educatif@andrezieux-boutheon.com
Infos au 07 61 85 25 49.

— Centre de loisirs Sports' Vacances

Vacances de printemps, du 15 au 26 avril. Inscriptions depuis votre espace personnel Efi.

Fermetures

— Service scolaire-périscolaire – Efi

Fermeture du 15 au 19 avril.

— Services municipaux

L'Hôtel de ville et les services municipaux seront fermés au public le 1^{er}, 8, 9, 10 et 20 mai. Le Château de Bouthéon reste ouvert, à l'exception du 20/05 (fermeture hebdomadaire). Une permanence état civil sera maintenue le 10 mai de 9 h à 11 h 30.





Une somme de petits gestes

En matière de propreté, aucun geste éco-citoyen n'est anodin ! Et la somme de tous ces « petits gestes » peut être un grand pas vers le bien-être de tous. Car en réalité, trop souvent, notre tranquillité et la qualité de notre cadre de vie sont dégradées par les incivilités de quelques-uns. Ces désagréments sont multiples : dépôts sauvages, détritrus, déjections canines, stationnements gênants, nuisances sonores. Les services municipaux interviennent quotidiennement pour lutter contre ces comportements, par la mise en place d'aménagements, par la surveillance, le nettoyage, l'information, la pédagogie, et parfois aussi la sanction.

Ce dossier est l'occasion de rappeler les règles qui s'appliquent dans l'espace public, afin que nous puissions tous en profiter paisiblement. Seuls nous ne pouvons pas tout faire, votre collaboration nous est indispensable. Ensemble, nous pouvons y arriver !

Ce que fait la ville



Démultiplier les corbeilles

Pour l'habitant attaché à préserver la propreté de son cadre de vie, elles ne sont jamais assez nombreuses. Pourtant, plus de 300 corbeilles bien visibles sont réparties sur la ville. On en compte même une soixantaine rien que pour le seul parc des bords de Loire ! C'est dire si la commune a fait, ces dernières années, un effort conséquent pour démultiplier le nombre de corbeilles de rue mises à votre disposition. Quel dommage que certains persistent à les ignorer alors qu'elles sont faites pour recueillir tous les déchets du quotidien : papiers, canettes, chewing-gums, emballages divers... On peut aussi y jeter son mégot de cigarette éteint mais pas y déposer ses ordures ménagères.



Des toutounets

Avouons-le, même du pied gauche, il n'est jamais plaisant de marcher dedans. Personne n'aime à se promener les yeux rivés sur le trottoir pour contourner les déjections canines. D'autant plus que les propriétaires de chiens n'ont aucune excuse pour ne pas ramasser les besoins de leur animal car une quarantaine de toutounets quadrillent l'espace urbain. Ces distributeurs de sacs sont alimentés par les services techniques de la ville. En cas de distributeur vide, n'hésitez pas à le signaler auprès de l'Écoute citoyenne. Sachez que tout propriétaire de chien surpris laissant la déjection de son animal sur l'espace public est passible d'une amende forfaitaire de 135 €.

Des espaces sans tabac

Jeter son mégot par terre, le geste peut sembler anodin pour le fumeur. Hélas, c'est un véritable fléau pour

l'environnement et pour nos espaces publics car le mégot de cigarette peut mettre jusqu'à 12 ans à se dégrader ! C'est l'une des raisons qui ont incité la commune à développer des espaces sans tabac. Premiers lieux concernés dès 2022, nos aires de jeux. Depuis, le périmètre a été étendu aux espaces situés en périphérie des cinq écoles et du pôle petite enfance rue Émile Reymond. Dans une zone de 20 mètres autour de ces établissements, il est interdit de fumer et de vapoter et de jeter un mégot au sol (selon l'arrêté municipal 2023/51 du 15 mai 2023). Le non-respect de ces dispositions peut être sanctionné d'une contravention de 2^e classe ou d'une amende forfaitaire de 135 €. Rappelons également qu'à l'entrée de la plupart de nos établissements publics, des cendriers sont prévus pour recueillir les mégots.



Des chantiers éducatifs

En partenariat avec le Département de la Loire, la Ville d'Andrézieux-Bouthéon organise chaque année des chantiers éducatifs pour les 16/18 ans. Pendant une semaine, les jeunes réalisent pour la commune des missions diverses de nettoyage : ils interviennent sur les espaces verts, consacrent une bonne journée aux bords de Loire ainsi qu'au quartier de la Chapelle, et soyons francs, ils ne manquent généralement pas de travail ! À noter que la campagne d'inscriptions 2024 est lancée : détails page 15, rubrique "Bloc notes".



Une brigade verte

Voilà maintenant deux ans qu'une brigade verte a été créée pour informer, prévenir et lutter contre ces incivilités du quotidien qui nous irritent tous. En complément de la police municipale, ces agents de proximité assurent, par leur présence sur le terrain, un rôle de surveillance visant à faire respecter la loi en matière de dépôts sauvages, de pollution ou de feux sauvages. Ils ont aussi une mission d'information et de sensibilisation afin que chacun connaisse la réglementation, les risques encourus en cas d'infraction, et puisse adopter les bons gestes. Aux beaux jours, de mai à septembre, des patrouilles de sécurisation interviennent en VTT sur les bords de Loire pour éviter les barbecues intempestifs ou les chiens non tenus en laisse.



De la vidéoprotection

La vidéoprotection constitue un outil essentiel dans la prévention de la délinquance. La tranquillité publique étant l'une des premières préoccupations de l'équipe municipale, la ville a déployé une centaine de caméras sur son territoire, disposées sur une trentaine de lieux. Ce déploiement permet de couvrir de nombreux secteurs et d'apporter une aide précieuse à la police municipale ainsi qu'à la gendarmerie nationale dans leurs enquêtes. Afin d'assurer la sécurité de tous, de nouveaux investissements sont prévus pour implanter des caméras supplémentaires et moderniser notre Centre de Surveillance urbain. Vous-même pouvez agir dans ce sens grâce au dispositif de participation citoyenne (ex-voisins vigilants). Cf *Envol mag* n° 255 - Juin 2022 - p.12

L'Écoute citoyenne

La Ville d'Andrézieux-Bouthéon mobilise toutes les ressources humaines et matérielles dont elle dispose pour assurer la propreté de ses espaces publics. Néanmoins, il est difficile d'être partout, tout le temps. Vous êtes donc aussi nos yeux et pouvez nous aider dans l'accomplissement de nos missions via l'Écoute citoyenne. Mis en place en 2005, ce moyen d'alerte a fait ses preuves avec plus de 1000 signalements par an et nous vous en remercions très chaleureusement ! Éclairage public défaillant, mobilier urbain endommagé, tag, végétation envahissante, voirie communale détériorée, décharges sauvages... Pour tout dysfonctionnement ou anomalie sur l'espace public, l'Écoute citoyenne enregistre votre demande, la transmet aux services concernés et vous tient informés de la suite apportée.



Comment ça marche ?

Pour faire remonter un dysfonctionnement ou une anomalie sur l'espace public, vous pouvez :

- Nous appeler au 04 77 55 99 10 (du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h)

- Nous adresser un mail à

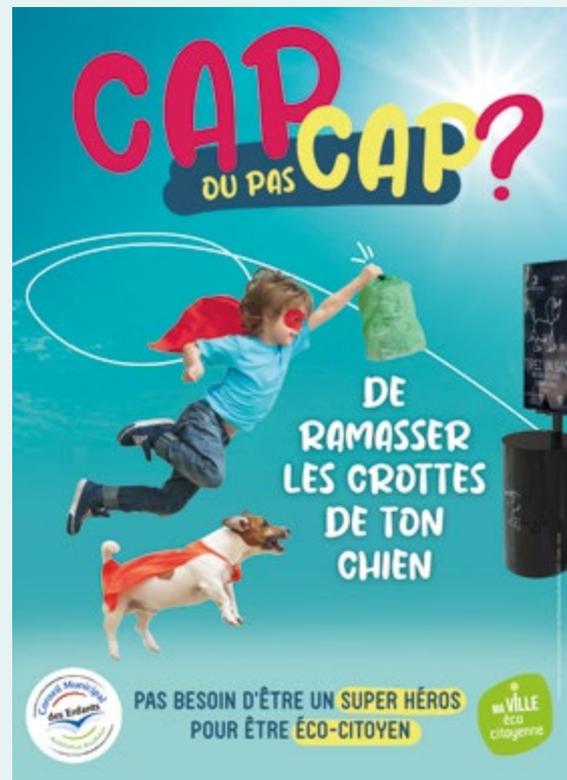
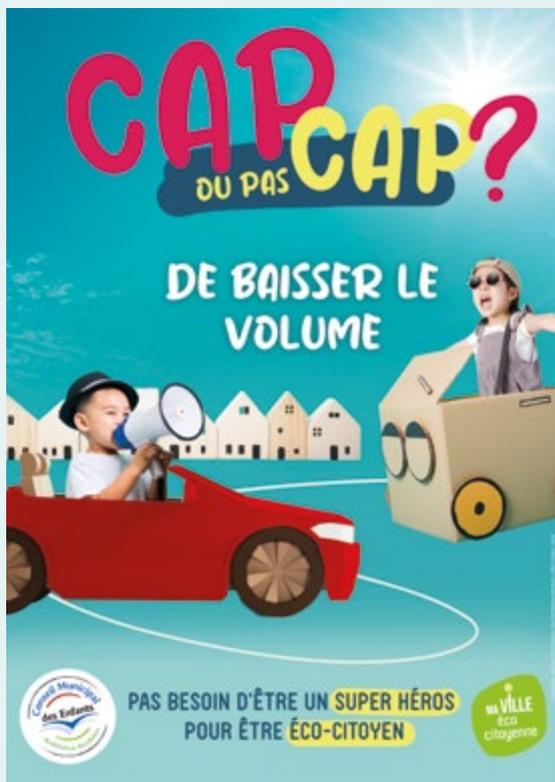
ecoutecitoyenne@andrezieux-boutheon.com

- Utiliser l'application gratuite *Illiwap* : dans *Mes signalements* > Envoyer un signalement.



Pas besoin d'être un super héros pour être éco-citoyen !

C'est le slogan porté par les jeunes élus du Conseil municipal des enfants. Sensibles aux thématiques d'éco-citoyenneté et de civisme, ils ont décidé de partager cet engagement en proposant « Cap ou pas cap ? », une campagne de communication originale sur le sujet.



Vous et nous

Afin d'améliorer notre cadre de vie, plusieurs actions sont menées de manière régulière ou occasionnelle. Chaque fois, nous savons pouvoir compter sur vous et votre formidable mobilisation ! Merci à tous et toutes pour vos initiatives citoyennes.

Ménage de printemps

Depuis maintenant quatre ans, le Conseil citoyen invite, avec le soutien de la mairie, tous ceux qui le veulent à participer à une journée de propreté sur le quartier de La Chapelle. Notez bien la date pour cette année : ce sera samedi 25 mai, rendez-vous dès 9 h sur la place devant le Carrefour city. Tout le matériel nécessaire sera fourni : gants, sacs plastiques, seaux... Une initiative citoyenne menée dans une ambiance décontractée qui mérite d'être saluée, à laquelle se joignent souvent les enfants du centre social Le Nelumbo ainsi que d'autres partenaires : les écoles de la commune ne sont pas en reste et plusieurs classes ont également organisé des ramassages citoyens.



Une matinée pour nos bords de Loire

Chaque année, vous êtes nombreux à nous rejoindre en bords de Loire pour un ramassage collectif des déchets. Si nous fournissons les sacs et les gants, c'est grâce à votre belle énergie que nous parvenons à maintenir la propreté de ce joyau de verdure auquel nous sommes tous attachés.

Randonneur, chasseur, pêcheur, sportif, élu ou simple citoyen, vous répondez à l'appel : le 16 mars dernier, vous étiez 475 personnes au rendez-vous et avez collecté 6 m³ de déchets. Encore bravo pour cette mobilisation record !

«
Les mots de
Maurice Labrosse
du Conseil citoyen



»

« Cette opération est destinée à sensibiliser chacune et chacun pour qu'ils reprennent les habitudes perdues de jeter leurs détritrus dans les poubelles prévues. On nous rétorque qu'il y a des personnels prévus à cet effet. Ce à quoi nous répondons que si ces détritrus n'étaient pas jetés, ces personnels pourraient être utilisés à d'autres tâches. Par ailleurs, ces agents ne peuvent être partout tout le temps. Il reste toujours des déchets qui nuisent à la propreté et peuvent être dangereux pour les enfants car nous collectons beaucoup de verre cassé. Nous sommes bien conscients que ce n'est pas une opération de nettoyage ponctuelle qui va, comme par magie, faire changer des habitudes prises depuis des années (et qui empirent)... C'est un travail de fourmi mais il est nécessaire. Nous passons régulièrement faire des ramassages avec une charrette, nous parlons aux gens, nous avons déjà fait des adeptes. C'est très difficile mais nous le faisons quand même. Soyons des citoyens responsables ! »

Les bonnes pratiques

LES NUISANCES SONORES

S'il est excessif, répétitif ou trop intense, le bruit peut devenir une vraie nuisance et gêner notre qualité de vie. Pourtant, il est à la portée de tous d'adopter en la matière quelques règles simples.

Sur la route



Pour ne pas gêner les riverains, et moins consommer d'essence au passage, le mieux est d'éviter de freiner ou d'accélérer de manière exagérée et de garder une allure constante et modérée. Deux radars pédagogiques ont été installés par la commune afin de vous faire prendre conscience de votre vitesse et vous inciter à lever le pied. Elle a également dans le même esprit fait l'acquisition d'un sonomètre partagé avec la ville voisine de Saint-Just-Saint-Rambert. Enfin, n'utilisez le klaxon qu'en cas de danger immédiat.

À la maison

Le week-end est là, vous voulez en profiter pour réaliser quelques travaux de bricolage ou de jardinage, normal. Aucun souci pour sortir la tondeuse ou la perceuse à condition de le faire à des horaires respectueux du repos de vos voisins. Ainsi, les travaux ne peuvent se faire que : les jours de semaine de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30, les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h et les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h. Ces nuisances peuvent être punies d'une amende de 68 €.



Quand le chien aboie

La loi considère les aboiements d'un chien, de nuit comme de jour, comme une nuisance sonore passible d'une amende pour son maître. Dès lors que les aboiements de votre chien sont considérés comme une nuisance diurne, vous vous exposez à une amende forfaitaire de 68 €, avec une majoration à 180 € en l'absence de paiement dans un délai de 45 jours. Si vous êtes importuné, commencez par informer votre voisin qui ne sait peut-être pas que son chien aboie en son absence.



Le sens de la fête

Le bien vivre ensemble est souvent une question de bon sens. Ainsi, si vous voulez maintenir des relations sereines avec vos voisins, pensez à les prévenir lorsque vous organisez une soirée qui prévoit d'être plus bruyante que d'habitude. Et évitez de trop monter le volume de la musique ou d'en faire tous les week-end.



Les feux et les odeurs

Source d'odeurs désagréables ou nuisibles pour notre santé en raison des substances toxiques dégagées, le brûlage à l'air libre est également une réelle nuisance de voisinage, sans compter qu'il peut aussi être à l'origine d'incendies. Pour rappel, il est interdit de brûler à l'air libre ou à l'aide d'un incinérateur de jardin les déchets verts (tonte de pelouse, feuilles mortes, résidus de débroussaillage, résidus de taille de haies et arbustes). Cette infraction est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €. Pour vous débarrasser de vos déchets verts, vous avez trois solutions : les utiliser en paillage, en compost ou les déposer en déchèterie.



Les barbecues

Selon l'arrêté municipal du 4 août 2022, il est strictement interdit d'utiliser tous types de barbecues (au sol ou sur pied) de jour comme de nuit sur l'espace public de la commune, sauf sur le parc des bords de Loire. Sont aussi interdits tous les appareils de cuisson au gaz.

LA PROPRETÉ

Pouvoir s'asseoir sur une pelouse sans craindre une mauvaise rencontre de type déjection canine, laisser nos enfants s'amuser sur les aires de jeux sans mettre la main sur des préservatifs ou des seringues, profiter des bords de Loire sans buter sur des canettes... il suffirait d'un effort de chacun d'entre nous pour que ce soit possible !

De son côté, bien sûr, la collectivité ne reste pas les bras ballants. Ses agents du service Cadre de vie sont mobilisés sur les trois quartiers. La Ville sensibilise par des campagnes comme celle du Conseil municipal des enfants, conventionne avec Mc Donalds pour réduire les déchets d'emballage, efface systématiquement tout tag qui apparaît.

Chacun balaie devant sa porte



L'entretien des trottoirs

Propriétaire ou locataire, il est important de nettoyer le trottoir qui longe votre habitation en toute saison. Ce nettoyage est essentiel en automne avec les feuilles mortes et en hiver avec la neige.

La taille des haies

Propriétaires de maisons, notez que vous êtes tenus d'élaguer arbres, arbustes ou haies en bordures des voies publiques ou privées pour que les plantations ne gênent pas le passage des piétons ou la visibilité de la route, ni ne cachent les feux de signalisation ou les panneaux. Ce sont les règles du Code civil qui s'appliquent : « *Tout arbre ou arbuste de moins de 2 m doit être planté à au moins 50 cm de la propriété voisine. Pour une hauteur supérieure, il devra être planté, au minimum, à 2 m de cette limite* ». En cas de questions, n'hésitez pas à contacter la police municipale ou le service urbanisme.

À chaque déchet sa poubelle !

Abandonner ses déchets près des bornes de collecte s'apparente à du dépôt sauvage. Sanctionné d'une amende pouvant aller jusqu'à 750 €, le dépôt sauvage peut être évité si on apporte ses déchets au bon endroit. Pour vos déchets alimentaires, vous avez maintenant des bornes déployées par Saint-Étienne Métropole sur tout le territoire communal. Il existe des points d'apport spécifiques pour les textiles ou le verre notamment. Pour les objets lourds ou encombrants, direction la déchèterie !

STATIONNEMENT ET CIRCULATION

L'espace public doit être partagé entre tous les usagers : piétons, vélos, motos, voitures, camions, trottinettes électriques et nous devons veiller à la sécurité de chacun.

À bicyclette...

Ville éco-citoyenne, Andrézieux-Bouthéon s'est engagée à multiplier les aménagements en faveur des modes doux. Chaque fois qu'elle le peut, à l'image de l'avenue de l'Europe, un trottoir est dédié aux piétons et une voie réservée pour les cyclistes. Pour autant, chacun est tenu de respecter les règles du code de la route. Comme pour les vélos, les trottinettes doivent être équipées de feux avant et arrière, d'un avertisseur sonore et d'un rétro. Le port du casque est

obligatoire pour les enfants de -12 ans et fortement conseillé à tout âge.

Le stationnement

Tout automobiliste est tenu de garer son véhicule de façon à ce qu'il ne soit pas une gêne pour les autres usagers, qu'il n'entrave pas le passage d'une poussette ou d'un fauteuil roulant ou qu'il n'empêche pas un habitant de sortir de son garage, par exemple.

Contrevenir à l'interdiction de stationner devant une entrée carrossable est sanctionné d'une amende de 35 €.



Respectez le passage des autres usagers

Les rodéos urbains

Notre ville est régulièrement confrontée au problème des rodéos urbains ou de rassemblements sauvages, sources de troubles à l'ordre public. Pour lutter contre ce phénomène, un arrêté municipal a été pris en février 2024 : il interdit tout rassemblement de personnes et de véhicules visant à réaliser des démonstrations de tuning et running les week-end de l'année 2024 entre 18 h et 6 h du matin. Cet arrêté municipal ne peut être permanent. En effet, la loi impose à la fois une durée limitée ainsi qu'un périmètre spécifique.

Si vous faites l'objet de poursuites pour des faits de rodéo urbain (article L. 236-1 du code de la route), vous encourez une peine d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende.

Le portrait

Nadia Bouanani
Une meneuse
en forme olympique



Nadia
en quelques mots...



Un objet :
Mon portable



Un adage :
« Le monde appartient à ceux qui se lèvent tôt ».



Un lieu :
Les bords de Loire



Deux mots :
Volonté et bienveillance

Fondatrice et directrice de l'Amad, Nadia Bouanani est officiellement désignée parmi les porteurs de la flamme olympique de Paris 2024. Un honneur pour cette femme audacieuse à la fibre solidaire.

« Après son arrivée en France, mon papa, qui est né en Algérie, a travaillé durant 42 ans comme mineur à la Société des mines à Saint-Étienne. Son parcours lui a valu d'obtenir la médaille d'honneur du travail » explique Nadia Bouanani. Alors, quand Nadia ouvre son deuxième centre de santé, à Saint-Étienne, elle le baptise du nom de ce père disparu, Lounis Bouanani. Une figure familiale forte qui inspire sa propre carrière. De formation comptable, cette couramiande se lance à 19 ans dans le secteur de l'aide à la personne : « Je suis restée sept ans au sein de l'association « Sos Maintien à domicile », à Rive-de-Gier. D'abord comme secrétaire et aide à domicile les week-ends. Puis j'ai évolué comme responsable de secteur. Sur le terrain, j'ai beaucoup appris. »

Depuis 30 ans, cette quinquagénaire dynamique dirige l'Association de maintien à domicile (Amad) au service de 600 bénéficiaires. Une structure florissante composée de quinze personnels administratifs et de 160 salariés de terrain. Malgré sa carrière ascendante, elle reste proche de ses racines populaires : « Je suis issue d'une fratrie de huit enfants. Quand j'ai débuté, l'époque n'était pas la même. J'ai tout fait pour être un modèle de fierté pour ma famille, mes enfants. » Cette challengeuse ajoute : « Il y a dix ans, j'ai repris mes études pour renforcer mes compétences. J'ai validé une licence puis un master en management et stratégies des organisations. Il m'est arrivé de travailler jour et nuit ! »

Des débuts modestes à Andrézieux-Bouthéon

« Mon souhait a toujours été d'accompagner nos anciens pour qu'ils vivent le plus longtemps possible à leur domicile. Je voulais aussi favoriser une dynamique d'emplois pérenne et professionnalisante dans le secteur de l'aide à la personne » confie la dirigeante impliquée. En 1995, elle s'installe à Andrézieux-Bouthéon. Son projet ? Développer un service de qualité d'aide à la personne face au constat d'une population vieillissante « J'ai démarché toutes les collectivités, les professionnels de santé. Cela a été un travail de longue haleine. À Andrézieux-Bouthéon, on a porté une oreille attentive à mon projet. » Son association prend vie à l'été de la même année : « L'Amad a débuté dans un petit local de 20 m², place du Forez. Nous étions deux, avec un budget équivalent à 500 €. Nous nous chauffions grâce à un poêle à mazout ! »

Pour développer la structure, il faut bientôt pousser les murs. En 2005, l'Amad déménage dans le bâtiment

Le Forum, puis en 2009, dans ses actuels locaux, rue Clément Ader, toujours à Andrézieux-Bouthéon. « L'Amad est présente dans la plaine, à Saint-Étienne, sa couronne et dans l'Ondaine. Mais ce rayonnement a un prix. Ma vie personnelle en a pâti. J'ai à la fois connu toutes les déceptions et toutes les victoires. » Son engagement solidaire est récompensé dès 2022 par un honneur prestigieux : la médaille d'or de l'Assemblée nationale.

Tout feu, tout flamme

Un an plus tard, c'est un drôle de coup de téléphone qui va bouleverser son quotidien. Un appel téléphonique qui pèse exactement 1,5 kg et mesure 70 cm. À l'autre bout de la ligne, son conseiller bancaire lui annonce une nouvelle surprenante : elle est proposée pour porter la torche olympique ! « Le comité directoire de la Caisse d'Épargne souhaitait proposer ma candidature pour être porteuse de la flamme olympique de Paris 2024. Je travaille avec eux depuis plus de 20 ans, mais j'ai d'abord cru à une blague ! » La sélection de Nadia se confirme en janvier 2024. Dans un premier temps, cette maman sollicite l'avis de ses deux enfants, Anaïs, 29 ans et Killian, 25 ans, très fiers : « J'étais envahie par l'émotion et ils m'ont encouragé. Je ne suis pas de celles et ceux qui réclament les honneurs. C'est pourquoi je dédie cette distinction à mes enfants mais aussi à mon équipe. C'est ensemble que nous avons réussi ! »

« J'ai à la fois connu toutes les déceptions et toutes les victoires. »

À l'approche du passage du Relais, les préparatifs s'accélérent autour de l'événement : « J'ai joué le jeu des interviews avec la radio et la presse. Il a fallu faire des photos pour les opérations de communication. Mais je me prépare surtout au protocole strict qui encadre cette journée du 22 juin. C'est un immense privilège. » Amatrice de plaisirs simples, comme la marche, Nadia n'a pourtant pas changé son train de vie. Proche de ses équipes et de ses usagers, elle confie : « Mon plus grand bonheur est de rendre visite aux aînés dans nos résidences et de sentir qu'ils sont heureux. »



Nadia Bouanani (au centre) accompagnée par sa fille, Anaïs Hammache (à gauche), Olivier Charasse et Catherine Badin (Caisse d'Épargne Loire Drôme Ardèche, partenaire des Jeux Olympiques et paralympiques de Paris 2024).

Des pros près de chez vous !

Focus

OPTICIEN LUNETIER



Lisa Bernard vous accueille dans son nouveau magasin d'optique en centre bourg. Vous retrouverez de nombreuses collections pour homme, femme et enfant. Le plus de « Focus Opticien » ? Des articles de petits créateurs ainsi que les grandes marques traditionnelles. Lisa propose un accompagnement individualisé pour l'adaptation de lentilles jusqu'à la création de montures sur mesure.

2, bis rue Charles De Gaulle
04 51 26 25 44
Site web : monopticien.com

Les menuiseries d'Olivier

AMÉNAGEMENT DE L'HABITAT



Besoin d'inspiration pour votre futur projet ? Olivier Charrat-Boutique et son équipe vous offrent toute leur expérience en matière de menuiseries. Découvrez une large gamme de volets roulants, stores, battants, portes de garage, etc. Côté matériaux, l'enseigne vous propose tous les styles (aluminium, PVC, bois et mixte) pour s'intégrer parfaitement à votre projet.

31, avenue Saint-Exupéry
04 77 61 35 39
06 38 29 40 97
Courriel : ocharratboutique@gmail.com

La Petite assiette du Château

RESTAURANT



Depuis mars, le chef Guillaume Mourrut, son épouse Jessica et leur équipe vous accueillent au sein de leur établissement, baptisé « La Petite assiette du Château ». Dans les assiettes ? Des produits frais et de saison, servis dans un cadre contemporain et chaleureux. Ses terrasses et la proximité avec le Château de Bouthéon vous offrent l'environnement idéal pour tous vos événements.

6, rue du Tilleul
04 77 02 59 05
Fb : La Petite Assiette
Site web : la-petite-assiette.fr

Numéros surtaxés et abonnements internet :

Attention aux pièges

J'évite les mauvaises surprises sur ma facture de téléphone



DG CCRF

©2020 DG CCRF - Bureau N°1 - Février 2024

Halte aux numéros surtaxés

Un SMS vous demandant de rappeler d'urgence votre banque ou de venir chercher un gain de concours ? Une incitation à cliquer sur Internet vous promettant de contacter directement une administration, un service d'urgence ou un professionnel ? Attention, il s'agit souvent de pièges aux numéros surtaxés dont le coût sera prélevé sur votre facture de téléphone.

Pour vous aider à déjouer ces pièges, la DGCCRF vous invite à consulter le site surmafacture.fr. Cette plateforme d'information consommateur permet de connaître le coût et le service proposé par un numéro surtaxé. Un dernier conseil face aux numéros inconnus ? Je ne clique pas et je ne rappelle pas !

Du côté des assoc'



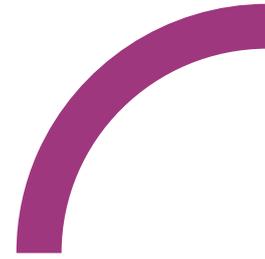
30^e édition du Salon des vins et de la gastronomie

Les gourmands étaient nombreux à déambuler au Cabl, les 23 et 24 février pour le salon des vins et de la gastronomie. Des produits de terroir de qualité qui garantissent le succès de l'événement porté par le club Kiwanis de Saint-Étienne, impliqué dans l'aide aux enfants malades ou porteurs de handicap.



Leaders Cup de basket

Vendredi 16 février, la Palais des sports a fait place aux basketteurs de PRO A, issus des clubs de Nanterre, Saint-Quentin et Le Mans. La raison ? Des entraînements à huis-clos en vue de la Leaders Cup de basket à l'Arena Saint-Étienne Métropole. Une belle opération qui valorise les infrastructures communales.



815

Malgré la météo, L'Envolée Verte, portée par le Fac cyclo, a mobilisé 523 marcheurs et 292 vététistes. 815 sportifs de tous niveaux ont emprunté les sentiers fléchés par l'association forte de 70 bénévoles.



L'envie de lire

Le 7 mars dernier, une trentaine de lycéens de la cité scolaire F. Mauriac - P. Desgranges ont eu la chance d'échanger avec l'autrice belge Clara Lodewick. Cette tournée, qui entrait dans le cadre du Prix littéraire des lycéens, a été rendue possible grâce au partenariat avec la médiathèque le Kiosque et la librairie La Puce à l'Oreille. *Merel*, la bande-dessinée de l'artiste, a fait l'objet d'échanges intéressants sur les rapports humains, la vie d'auteur et le monde de l'édition. Cette venue, très appréciée, s'inscrit en lien étroit avec le projet artistique de la classe.

Le Prix littéraire des lycéens, c'est quoi ?

Ce concours littéraire, organisé par la région Auvergne Rhône-Alpes, vise à encourager la lecture auprès des plus jeunes. Une classe sélectionnée de la Cité scolaire d'Andrézieux-Bouthéon fait partie de ce jury régional 2024, qui est chargé de récompenser un ouvrage parmi une sélection de huit livres.



- Portrait d'asso -



Il court, il court... le Fac !

Voilà bientôt 50 ans que le Forez Athletic club rayonne sur la commune. Jean-Marc Grange, président d'honneur de l'association, nous raconte l'évolution du club, qui fait partie des plus importants du département ligérien.

Comment est né le Forez Athletic Club (Fac) ?

Le Fac voit le jour en avril 1975 sous l'impulsion de Michel Machon. L'athlétisme était une discipline balbutiante. Il a fallu la faire connaître. À l'époque, les femmes n'avaient même pas le droit de courir plus de 1500 mètres ! Rapidement, un noyau d'une centaine d'adhérents s'est constitué. Une piste en cendrée est créée en 1977 sur le site des Bullieux. De 1990 à 2000, le Fac franchit des étapes importantes : de nouveaux entraîneurs, des équipements neufs, le lancement du premier cross. Le club passe de 100 à 400 adhérents. Le soutien de la municipalité, par les subventions et les infrastructures de qualité, a joué un rôle considérable dans l'essor du club.

Quelle est la force de l'association ?

Le Fac s'est toujours voulu ouvert à tous. Parfaitement mixtes, les disciplines pratiquées sont diverses (sprint, lancer, saut, etc.). Chacun peut trouver sa place, selon ses points forts et ses envies. Durant 22 ans, j'ai eu le plaisir d'assumer la présidence aux côtés d'une équipe très impliquée. Certains piliers ont participé à l'élever à ce niveau. Je pense à Éric Legat, l'un de nos premiers entraîneurs diplômés, Bernard Martel, vice-président, le coach Philippe Propage, etc. et à d'autres comme Janine Legat, Gilbert Lhuillier, Moussa Barkaoui, athlètes et maillons importants. Pour structurer le club, nous avons accueilli nos premiers salariés, en emploi jeune, dès 2010.

Quels souvenirs gardez-vous en mémoire ?

Avec une quarantaine d'athlètes, nous nous étions rendus en Angleterre, dans le cadre d'un partenariat avec le club

de Middlesbrough. Nous avons même célébré la finale de la Coupe du monde sur Trafalgar Square, en juillet 1998. Une année à succès, comme la qualification de la compétitrice Anne Bouquin aux championnats de France, la sélection du Fac à l'international. D'autres événements locaux ont fait connaître le club : la course urbaine « Les 10 km de L'Envol », l'Eurofoulée, l'organisation de championnats de France en 2002, 2009, etc. Plus largement, je garde en tête le fort esprit d'équipe entre les licenciés. Des images marquantes où les vainqueurs portaient les retardataires jusqu'à la ligne d'arrivée !

Que souhaitez-vous au Fac ?

De conserver les valeurs fraternelles qui font la fierté de l'association depuis 50 ans. Le Fac fait partie des clubs pionniers dans le département. Il a été l'un des premiers à développer le sport santé, dès 2006. Ce dynamisme se traduit aujourd'hui par une base solide de 600 adhérents, de 4 à plus de 75 ans, du licencié loisir au grand champion. Après 20 ans au service du club, je suis heureux d'avoir passé le flambeau à l'actuel comité directeur, représenté par Anne Bothua, Véronique Binet et Laurent Thollot.





Ma ville est épatante !

L'Utab dans les starting blocks

Envie de rechausser les baskets ? Ça tombe bien, la course semi-urbaine d'Andrézieux-Bouthéon, l'Utab, revient dans quelques semaines.

Pros de la course à pied ou non, prenez le départ de l'Urban trail d'Andrézieux-Bouthéon le 16 juin prochain. Une troisième édition placée sous le signe de la nouveauté, avec deux parcours inédits qui complètent la matinée sportive. Premier coup de sifflet à 9 h avec la course "open" de 5 km (nouveau). S'ensuivent les parcours de 10,5 km à 9 h 05 puis 17,5 km à 9 h 10. Enfin, le départ de la marche nordique (nouveau) sur 10,5 km sera donné à 9 h 15. Une bonne nouvelle pour le sport santé et pour les athlètes qui viennent titiller le chronomètre. L'événement, organisé par la Ville et le Fac Athlé, sera au départ du Complexe d'animation des bords de Loire. Le petit plus ? L'Utab est au profit de l'association *Les yeux du cœur*.



+ Inscriptions sur [logicourse.fr](https://www.logicourse.fr) (clôture des inscriptions au 15/06 minuit).
Infos prochainement sur [andrezieux-boutheon.com](https://www.andrezieux-boutheon.com)



Deux questions à Jérôme Akli

Jérôme Akli a remporté l'édition 2023 de l'Utab et du challenge Saint-Étienne Métropole. Rencontre avec un athlète au parcours inspirant pour tous ceux qui hésitent à franchir le pas.

Comment avez-vous vécu cette expérience de l'Utab ?

J'ai connu l'Utab par bouche-à-oreille et j'ai apprécié son cadre familial. Son attrait est sa grande polyvalence. La course allie, sur un parcours de 17,5 km, des passages avec un peu de dénivelé combinés à des impératifs de vitesse. Je la qualifie de profil « semi-marathon ». Alors, pour performer, il faut s'y préparer. Le plus intéressant a été le passage du Château de Bouthéon. Le cadre était magnifique. La petite côte instille une visibilité sur les autres coureurs qui offre sa petite dose d'émulation. Enfin, c'est très confortable d'avoir accès à un site couvert à proximité. Ce n'est pas le cas sur toutes les courses.

Serez-vous au départ de la prochaine édition ?

J'y compte bien ! Avec un nouvel objectif : celui de se rapprocher de la barre des 1 h. Pour la petite histoire, j'ai débuté la course à pied à 36 ans. Il m'a fallu du temps pour trouver le parfait équilibre dans les entraînements, entre volume et récupération. Aujourd'hui, à 44 ans, je participe en moyenne à 5 ou 6 courses type trail dans l'année. En tant que challenger, j'aime chercher la performance. Cette année, j'espère être accompagné par mes jeunes comparses de course de la Team couramiaude. C'est encore plus motivant de se retrouver entre passionnés.

On fait quoi demain ?

Printemps des arts

1^{er} & 2 JUIN 2024

Halle du Château de Bouthéon

Samedi : 13 h 30 - 18 h

Dimanche : 10 h - 18 h

Entrée gratuite

800 m² d'exposition

Nombreux artistes

Ateliers enfants

Petite restauration

Infos : chateau-bouthéon.com



Le printemps du château...

Des animations hautes en couleur viennent animer le château de Bouthéon et son parc en ce début de printemps.

Couleur Nature

DIM. 5 MAI

DE 10 H À 19 H

Parc du château de Bouthéon

(Voir sujet page 12)

Animations, ateliers, vente... À la fois festif et récréatif, l'événement Couleur Nature met à l'honneur des initiatives locales et responsables.

+ Programme dans le dépliant joint à ce numéro de *L'Envol Mag* ou sur andrezieux-boutheon.com

Exposition

« Les P'tites Bêtes »

JUSQU'AU 3 NOV.

Château de Bouthéon

(Voir sujet page 11)

Accessible aux horaires d'ouverture du château. Compris dans le billet de visite du château.

Printemps des arts

SAM. 1^{ER} JUIN

DE 13 H 30 À 18 H

DIM. 2 JUIN DE 10 H À 18 H

Halle du château de Bouthéon

Savoureux mélange de talent et d'audace, le Printemps des arts est de retour sous la grande halle du château. Sur 800 m² d'exposition, l'événement accueille des artistes professionnels locaux, issus d'univers très variés, du street-art à l'art graphique en passant par l'art poétique. Vous découvrirez des pièces uniques et originales, de grandes signatures ou de jeunes talents, à des tarifs accessibles. Petit plus ? Lors du week-end, un accès libre est aussi proposé à l'Atelier Terre d'art. Entrée libre et gratuite (parc et halle).

+ Infos sur chateau-boutheon.com

Le château et son parc TOUTE L'ANNÉE, DU MARDI AU DIMANCHE

Partez à la découverte d'un fleuve, d'un territoire et d'un château, à travers un parcours étonnant, mêlant patrimoine, jeux, aquariums et immersion numérique !

Horaires : de septembre à juin de 13 h 30 à 17 h 30 // Petites vacances scolaires : de 10 h à 17 h 30 // Juillet et août // de 10 h à 18 h 30. Dernière entrée : 45 min avant la fermeture. Comptez environ 1 h 30 soit pour la visite du château, soit pour la balade dans le parc.

+ Horaires et tarifs sur chateau-boutheon.com



Depuis le 22 mars, le plan vigipirate, en France, est relevé au niveau 3 "Vigilance attentat". L'organisation des manifestations annoncées dans les p. 30 à 35 peut être modifiée en conséquence. Plus d'infos sur gouvernement.fr



Tous dans les tribunes !

Venez supporter vos équipes sportives locales ! Les jours, lieux et horaires de match sont à titre indicatif. Pour plus de renseignements, contactez directement vos clubs.

— FOOT

ABFC - Nationale 2
L'Envol Stadium à 17 h
20 / 04 - ABFC VS Toulouse II
11 / 05 - ABFC VS Pays de Grasse

— BASKET

ABLS - Nationale 1
Palais des sports à 20 h
16 / 04 - ABLS VS UJAP
Quimper 29

Restos du Cœur

Pôle des solidarités - rue E. Mercier
Inscriptions uniquement les jours d'ouverture. Prochaines sessions : 18 avril ; 2, 16 et 30 mai et 13 juin, de 8 h 30 à 13 h 30

L'Aventure du Train

DÈS LE 6 AVRIL

Prêts pour 1 h 30 de voyage dans le temps ? Ouvrez grands vos yeux et vos oreilles pour un parcours-spectacle numérique et immersif, suivi d'une balade en petit train pour visiter les vestiges du terminus de la ligne en bords de Loire. Période scolaire : départs à 15 h et 17 h 15 les mercredis, samedis et dimanches. Vacances scolaires : départs à 10 h, 15 h et 17 h 15 du mercredi au dimanche.

+ Infos et réservations sur aventuredutrain.com



— Tournoi de basket 3x3 Révolution

SAM. 27 AVRIL DE 9 H 30 À 18 H

Palais des Sports

Avec la participation de joueurs professionnels : Kamel Ammour, Maxime Roos, Yanis Harrath, Alexis ville ou encore Léa Pellerin. Ce tournoi caritatif est aussi l'occasion d'essayer le basket fauteuil ou d'apprendre la langue des signes ! Participation : 20 €. Tous les fonds collectés seront intégralement reversés à l'association Saint-Étienne Handisport. Tombola et stand restauration/buvette.
+ Renseignements : camille.martin@cdp.com ou 06 50 17 19 30 ou 07 70 79 82 22.

— Spectacle

« Tombé sur un livre »

SAM. 13 AVRIL À 10 H

Auditorium du Kiosque

Pataruc est un clown innocent. Sa vie se passe sur un arbre. Une nuit, la vieille fée Caractos se débrouille pour le faire tomber sur un livre de légendes. Obstiné, Pataruc devra s'initier, découvrir et s'adapter à ce nouveau monde. Une fable fantastique pour les enfants, à voir en famille. Gratuit. Dès 4 ans.
+ Sur réservation auprès de la Médiathèque.

— Driving Buddies

DIM. 21 AVRIL DE 10 H À 18 H

Esplanade du Cabl et bords de Loire

Rassemblement automobile multimarque. Que vous possédiez une voiture de collection, youngtimer, sportive, stance, german look, ou simplement passionné par l'automobile, vous êtes les bienvenus. Buvette et restauration sur place. Entrée gratuite.

— Une rose un espoir

SAM. 27 AVRIL

Les motards se mobilisent au profit de la Ligue contre le cancer comité Loire. + Infos à : une.rose.un.espoir.forez@gmail.com

— Initiation pêche à la ligne

DIM. 28 AVRIL DE 8 H À 12 H

Étang Sograma

Organisé par le Gardon Forézien - Truite Bonsonnaise.
+ Infos au 06 75 56 37 76

— Tir sportif

Départementaux 25 m et 50 m

SAM. 27 ET DIM. 28 AVRIL

Centre de tir, Impasse Chateaubriand

+ Infos sur comitetir42.fr ou par courriel à contact@comite42.fr

— Université pour tous

Auditorium du château de Bouthéon

MAR. 30 AVRIL À 14 H 30

Conférence : Gabriel Fauré (1845-1924) ou l'aube de l'impressionnisme musical. Sur réservation au château de Bouthéon.

— Vide-grenier

MER. 1^{ER} MAI

DE 6 H 30 À 13 H

Halle de la Chapelle

9 € les 5 mètres. Renseignements auprès de l'Association familiale au 06 24 00 25 36 ou 04 77 55 14 24. Pas de réservation.



—
Open international Cheer & Dance
SAM. 11 MAI DÈS 10 H
Cabl

Concours international de Cheer and dance. Participation d'équipes internationales : Espagne, Slovénie, Mexique, Canada, États-Unis et Angleterre. Organisé par Spice Events Cheer & Dance. Tarif : 5 €. Gratuit pour les moins de 10 ans.

—
Tir sportif
Régionaux en 25 m et 50 m
SAM. 25 ET DIM. 26 MAI
Centre de tir, Imp. Chateaubriand
 + Infos sur comitetir42.fr ou par courriel à contact@comite42.fr.

—
SEL des bords de Loire
SAM. 25 MAI DÈS 14 H
Théâtre du Parc

Un après-midi d'échanges et d'informations avec l'association SEL des bords de Loire (Système d'échanges local), ouvert à tous.
 › 14 h - Atelier lacto-fermentation et conserves, animé par Christian Labouesse.
 › 15 h - Grande bourse locale d'échanges de biens grâce à une monnaie fictive : le « galet »
 + Renseignements : selbordsdeloire.communityforge.net
selbde Loire@gmail.com
 06 59 57 98 18.

—
Concours en individuel
DIM. 5 MAI À 9 H
Étang Sograma

Organisé par le Gardon Forézien - Truite Bonsonnaise. Réservé aux licenciés.

—
Commémoration de la victoire du 8 mai 1945
MER. 8 MAI À 11 H
Stèle de la paix

—
Foire aux livres
DU 15 AU 20 MAI
DE 14 H À 18 H
Parc des Essarts
482, rue Pierre Georges Latécoère

Des milliers d'articles à prix mini. Organisée par l'association Vole papillon d'amour.
 + Infos au 06 35 52 57 47 ou sur volepapillondamour.fr

—
Championnats régionaux de pétanque AURA
DU 17 AU 20 MAI
Esplanade du Cabl et bords de Loire

- › Vendredi à 8 h : triplettes vétérans.
 - › Samedi à 8 h : doublettes mixtes.
 - › Dimanche à 8 h : triplettes hommes et femmes.
 - › Lundi à 8 h : triplettes mixtes.
- Organisé par le comité régional AURA de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal.
 + Infos sur francepetanque.com

—
Nettoyage citoyen
SAM. 25 MAI DÈS 9 H
Quartier de La Chapelle

Le Conseil citoyen vous invite à participer à son nettoyage annuel des déchets sur l'espace public. Temps convivial proposé vers 11 h 30. Gants, sacs et seau fournis. Ouvert à tous.

—
Rencontres citoyennes

Temps de rencontre avec les élus et techniciens de la Ville autour des projets municipaux. Ouvert à tous.
 › **Judi 23 mai, halle du Château de Bouthéon** à 18 h 30,
 › **Mardi 28 mai, Espace Pierre Drevet** (ancien boulodrome) à 18 h 30.
 + andrezieux-boutheon.com



—
Forum Escale métiers
MER. 15 MAI DE 14 H À 18 H
L'Escale - 96 rue du Gabion - Veauche

Organisé par la Ville de Veauche en partenariat avec les villes d'Andrézieux-Bouthéon, Saint-Galmier, Saint-Just-Saint Rambert, les partenaires de la Mission locale, France Travail (ex Pôle Emploi) et les Points Information Jeunesse.

Naviguez vers de nouvelles opportunités avec le forum dédié à l'emploi, la formation, l'orientation, la reconversion, les parcours professionnels, etc. De nombreux stands à découvrir pour vous informer sur les offres d'emplois du territoire mais aussi rencontrer les principaux acteurs. Ouvert à tous. Accès libre et gratuit.

Théâtre : le Temps du Vivant

Du 3 au 31 mai, le Théâtre du Parc ouvre son Temps du Vivant, avec de nombreux spectacles à découvrir, dont certains hors-les-murs. (Voir sujet p. 13)

L'Apéro

VEN. 3 MAI À 19 H

Parc de la mairie

Cie Ariadne. Théâtre. Dès 7 ans.

Échanges avec les artistes.

Tarif spécial. Buvette sur place.

Humus

MAR. 14 MAI À 20 H

Théâtre du Parc

Cie Soulmagnet. Danse. Tout public.

1^{ère} partie Exercices de style 2

Cie ALS en partenariat avec

Superstrat.

The Party

VEN. 17 MAI À 20 H

Parvis haut du Théâtre du Parc

Big Ukulélé Syndicate.

Musique festive. Tout public.

Zone à étendre

SAM. 25 MAI À 19 H

Parc de loisirs des Bords de Loire

Collectif Demain est annulé. Théâtre.

Dès 15 ans. Tarif spécial.

Les Grandes Eaux

MAR. 28 MAI À 20 H

Théâtre du Parc

Cie ALS. Danse. Dès 8 ans.

L'Utopie des Arbres

VEN. 31 MAI À 20 H

Théâtre du Parc

Cie Taxi Brousse.

Théâtre récit. Dès 12 ans.

Rencontre avec les artistes.



Bien plus que du spectacle...

Stage Danse sur Loire

SAM. 4 MAI
DE 9 H À 12 H
Théâtre du Parc

Cie Soulmagnet en lien avec Humus. Tarif unique 10 € + 10 € tarif adhésion.

+ Renseignements et inscriptions : 06 85 33 48 04 ou sur danse-sur-loire.fr

Exposition photographique « Correspondances »

DU 7 AU 31 MAI
Théâtre du Parc

Compagnie ALS. Gratuit. Accessible aux horaires d'ouverture de la billetterie et les soirs de spectacle.



Vous êtes passionné de spectacle vivant ? Rejoignez le club spectateur du Théâtre du Parc pour partager vos impressions, découvrir de nouvelles pépites et participer à la vie du théâtre ! La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 12 juin à 18 h 30. Participation gratuite. Inscription recommandée : theatre@andrezieux-boutheon.com



Fête des voisins

VEN. 31 MAI
Tous les quartiers

Vous souhaitez participer à la fête des voisins ? Des kits sont à votre disposition en mairie à partir du 13 mai.

Andouillettes-frites

SAM. 1^{ER} JUIN
DE 7 H À 14 H
Centre d'incendie et de secours de la Loire - 1, boulevard de l'industrie
Organisé par l'Amicale des Sapeurs-pompier d'Andrézieux-Bouthéon.
+ Infos au 04 77 55 16 36.

« Les Jeux Olympiques »

VEN. 7 JUIN À 20 H
Théâtre du Parc.

Spectacle de danse du Conservatoire François Mazoyer. Participation de toutes les disciplines : jazz, contemporaine, classique, handidanse et hip hop.
+ Infos auprès du Conservatoire.

Élections européennes

DIM. 9 JUIN
DE 8 H À 18 H
Bureaux de vote
Voir sujet p. 7

Urban Trail Andrézieux-Bouthéon

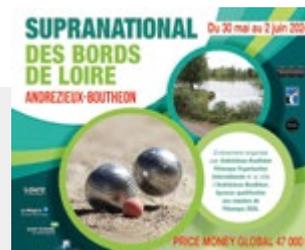
DIM. 16 JUIN
Départ et arrivée au Cabl
Voir sujet p. 29

Prenez le départ de la 3^e édition de l'Utab, une course alliant parcours en ville et en milieu naturel. Pour 2024, plusieurs nouveautés :

- Parcours « Open » 5 km (nouveau)
 - Parcours 10,5 km - Course ou marche nordique (nouveau) - 12 €
 - Parcours 17,5 km - Course - 17 €
- Un lot offert à tous les coureurs. 1 € par dossard reversé à l'association "Les yeux du coeur".
+ Inscriptions jusqu'au 15 juin minuit sur logicourse.fr. Infos sur andrezieux-boutheon.com

Portes ouvertes du Conservatoire

DU 17 AU 21 JUIN
Pôle culturel Le Kiosque, Conservatoire F.Mazoyer



Supranational des bords de Loire

DU 30 MAI AU 2 JUIN
Esplanade du Cabl et bords de Loire

- Jeudi 30 mai dès 9 h : régional triplettes vétérans (challenge AEL Groupe)
 - Vendredi 31 mai dès 14 h 30 : Gentleman - trophée des partenaires
 - Samedi 1^{er} juin dès 9 h : challenge ville Andrézieux-Bouthéon (supranational triplettes masculines) - Dès 10 h : trophée Crédit mutuel (supranational triplettes féminines) - Dès 16 h 30 : challenge D'Hitelem (régional triplettes masculins)
 - Dimanche 2 juin dès 9 h : challenge imprimerie Ido (Régional tête à tête) - Dès 9 h 30 : challenge 2 L Événements (régional doublettes mixtes).
- + Organisé par l'ABPOI. Inscriptions sur boutique.abpoi.fr avant le 30 mai. Renseignements au 06 08 27 45 57.

Mémoires de quartier

En écho au contenu de ce numéro de *L'Envol Mag*, place aux souvenirs d'antan racontés à la lumière des recueils « *Histoires singulières pour une histoire collective* », de nos contributeurs et des archives d'époque.

À la croisée des chemins



Source : B. Arthaud

Saviez-vous que la rue Jean Vende (cf p 9) était à double sens dans les années 50 ? À cette époque, plusieurs bouchers-charcutiers et boulangers tenaient boutique dans le bourg d'Andrézieux. De nombreux artisans étaient rassemblés dans « le triangle des rues Jean Vende, Fernand Bonis et Émile Reymond ».

« Mon père Claude Chanavat, ouvrier charcutier chez Jucquel, a repris le fonds de commerce de ceux-ci en 1944. Il rencontre sa femme Francine (sœur de Mme Combe Claudia qui tenait le magasin en face de plomberie-zingueur) et ils se marièrent en 1946. »

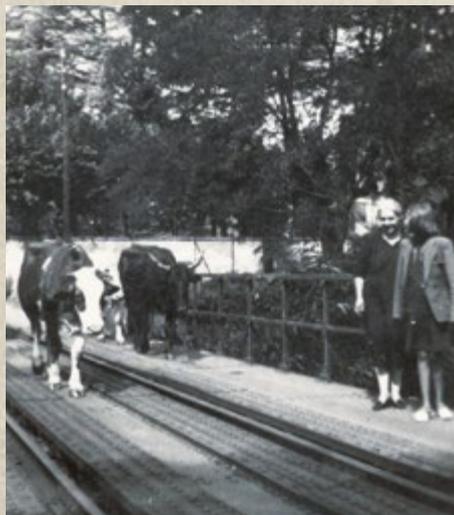


Source : A. Combe-Véléat. Recueil n°7 *Histoires singulières pour une histoire collective*. 2018. Pp 55 à 65.

Autour du chemin de fer

De nombreux ouvrages d'art, bâtiments ou vestiges sont liés à l'histoire du chemin de fer. Envie de percer le mystère de ces lieux chargés d'histoire ? Embarquez à bord de l'Aventure du Train et découvrez, entre autres, le pont

des magasins qui surplombe le Furan (voir photo) ou encore le tronçon de l'ancienne voie ferrée des sables, en bords de Loire.



Pont des magasins - « *Les brèves de Jeanine* ». Recueil n°2 *Histoires singulières pour une histoire collective*. 2013. Page 36.

Un peu plus loin, découvrez à pied le pont-tunnel de la comtesse, avenue J. Martouret, baptisé il y a un an. Un nom qui fait référence à la comtesse Bertrand, première voyageuse officielle du premier chemin de fer, le 21 août 1827.



Maquette Georges Berne

État civil

Naissances

- 08/02 Tenessy, Jeanine, Lucienne GROLEZ
- 17/02 Esmée FELIX
- 19/02 Elie, Roger STECLIN BLANCHET
- 22/02 Julie, Florence, Marie VILLEVIEILLE
- 27/02 Angelo, Paulo MIGUEL

- 02/03 Ross NAVERI
- 06/03 Aylyn, Dhurata, Lije SERICA
- 09/03 Colombe, Pauline DECHELETTE
- 09/03 Adam, Djibrail MUSTAFA
- 10/03 Élio, Gilles, Bernard SPIRIDAKIS

Décès

- 29/01 Gilbert, Michel, Marie GALLIEN

- 02/02 Régis, Joannès, Marie VIALON
- 05/02 Yvette, Jacqueline FAURE
- 06/02 Louise, Jeanne PALLE
- 06/02 Etienne, Marie, Louis BONNEL
- 14/02 Rina MENCARINI
- 14/02 André, Antoine, Marie VIGNET
- 17/02 Paulette, Marie TERRASSE
- 22/02 Yves, Francisque, Marius PELLETIER
- 24/02 Henri, Alain BREYSSAC
- 21/02 Jean, Claude MARTOS

- 01/03 Alice, Henriette GORICHON épouse MOINE
- 20/03 Georgette, Marguerite, Lucie BARBIER épouse MARCOUX



Le temps passe, le castel reste

Sur l'idée de nos gardiens de mémoire, Daniel Perrin et Alain Robin, une visite du Castel Martouret a été organisée le 23 mars dernier. Une belle initiative, en présence de la municipalité et de la famille Paret, descendants de l'ancienne propriétaire, Marguerite-Marie Martouret, épouse David De Sauzea.



Ce temps de mémoire a été l'occasion de célébrer les 95 ans de Thérèse Paret (au centre de l'image).

Découvrez l'histoire du Castel, pp 32-40, dans le recueil n° 7 Histoires singulières, publié en 2018.

Vous êtes nouvel habitant de la commune ?

La Ville d'Andrézieux-Bouthéon souhaite offrir un accueil particulier à ses nouveaux arrivants. Si vous habitez la commune depuis le 1^{er} janvier 2023, faites-vous connaître auprès de votre mairie.

Contactez-nous au 04 77 55 56 65 ou bien par courriel à protocole@andrezieux-boutheon.com



Le recueil N°9 - Histoires singulières pour une histoire collective est en vente à Casa et au Château de Bouthéon.

Cher(e)s habitant(e)s,

Depuis 2020, nous aimons à rappeler sans cesse que le travail de terrain de l'équipe municipale est motivé et orienté uniquement par le sens de l'intérêt général.

Imaginer, arbitrer et financer le profil de la commune de demain ainsi que disposer systématiquement d'une approche globale des dossiers, quels qu'ils soient, va également dans ce sens.

Ce n'est pas toujours facile mais « gérer en bon père de famille » prendra toujours le dessus. Et il en sera ainsi jusqu'à la fin du mandat.

Cet engagement nous mobilise, nous recentre et nous oblige à des résultats concrets, pas toujours visibles pour certains qui préfèrent privilégier le clientélisme, faire de la démagogie et polémiquer.

Le contexte social, géopolitique et surtout économique a évolué au fil des dernières années nous obligeant à des arbitrages, avec toujours la finalité d'agir pour le bien commun et les générations futures.

En parallèle, nous sommes confrontés à des agissements individuels qui n'ont aucun respect du bien commun et de la tranquillité publique et ne sont motivés que par leur strict intérêt égoïste. On pourrait évoquer le triste spectacle des 500 tonnes de gravats déposés lâchement sur un terrain municipal, les incivilités commises sur l'espace public, les nuisances sonores et autres comportements inappropriés.

En revanche, il est des nuisances temporaires qui sont la conséquence des décisions communales prises dans l'intérêt de tous, comme le remplacement de la totalité de notre parc d'éclairage, les travaux de voirie pour la séparation des réseaux, les rues réaménagées pour les déplacements en mode doux...

Nous sommes sur le front, élus, agents territoriaux, forces de l'ordre, pour que la tranquillité publique soit respectée et les irrespectueux poursuivis, et que prime toujours le sens de l'intérêt général.

L'équipe majoritaire.

Cher(e)s habitant(e)s,

La chambre régionale des comptes (CRC) a procédé au contrôle des comptes et de la gestion de notre commune depuis 2018.

Ces documents sont publics et nous vous invitons à en prendre connaissance sur le site :

<https://www.ccomptes.fr/fr/publications/commune-dandrezieux-boutheon-loire-0>

Les documents mettent fortement en exergue le dossier « *centre de tir municipal* » (à partir de la page 40 du rapport).

L'équipe majoritaire actuelle l'a validé au précédent mandat et l'a poursuivi sur ce mandat. Un projet comportant de « *nombreuses mauvaises pratiques* ». « *Coût initial non respecté* » « *opération sciemment sous-estimée* » « *irrégularités majeures dans la passation des marchés publics* » absence de sollicitation du conseil municipal, motivation du projet peu convaincante...

La CRC écrit également : « *Ces éléments rendent difficilement compréhensible l'enchaînement des procédures et jettent un doute sérieux sur leur légalité* ».

Elle indique d'autre part : « *La question du caractère métropolitain de certains équipements culturels et sportifs situés à Andrézieux-Bouhéon pourrait se poser, au regard des critères arrêtés par le conseil métropolitain. [...]*

En ce sens, le nouveau centre de tir couvert présente indubitablement un caractère supra-communal, ce qui est d'ailleurs démontré par le financement apporté par la commune de Saint-Étienne ».

La CRC ne fait que valider les propos de notre équipe depuis la construction de ce site qui s'est élevée à plus de 8 millions d'€ au lieu de 2,5 millions d'€ prévus initialement. Un coût final exorbitant avec nos propres deniers. Et depuis le début nous nous interrogeons sur l'équilibre financier de cet équipement.

Affaire à suivre...

Equipe Changeons de Cap
changeonsdecap42160@gmail.com

Gardons **le contact** !

SERVICE COMMUNICATION

04 77 55 52 51

communication
[@andrezieux-boutheon.com](mailto:communication@andrezieux-boutheon.com)

WEB

andrezieux-boutheon.com

ILLIWAP @42160

FACEBOOK

[mairieandrezieuxboutheon](https://www.facebook.com/mairieandrezieuxboutheon)

INSTAGRAM

[andrezieux_boutheon_officiel](https://www.instagram.com/andrezieux_boutheon_officiel)

YOUTUBE

Andrézieux-Bouthéon Officiel

LINKEDIN

Ville d'Andrézieux-Bouthéon

ÉCOUTE CITOYENNE

Pour signaler un dysfonctionnement ou une anomalie sur l'espace public

[ecoutecitoyenne](https://www.ecoutecitoyenne.com)

[@andrezieux-boutheon.com](https://www.instagram.com/andrezieux-boutheon.com)

04 77 55 99 10

Du lundi au vendredi :
9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h

ou depuis Illiwap
[@42160](https://www.instagram.com/42160) > Participer > Signaler

CHÂTEAU DE BOUTHÉON

04 77 55 78 00

chateau-boutheon.com

THÉÂTRE DU PARC

04 77 36 26 00

theatreduparc.com

LE KIOSQUE, PÔLE CULTUREL

CONSERVATOIRE **04 77 55 18 14**

MÉDIATHÈQUE **04 77 55 56 30**
mediatheque.lekiosque-poleculturel.com

BIBLIOTHÈQUES

LE PASSAGE - Andrézieux

04 77 36 99 37

CHARLES GABRIEL RICHARD
Bouthéon

04 77 55 42 54

NELUMBO - La Chapelle

04 77 36 66 80

HÔTEL DE VILLE

Lundi - mercredi

8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 18 h

Mardi - jeudi - vendredi

8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h

Samedi (1^{er} et 3^e samedi du mois)

9 h - 11 h 30

04 77 55 03 42

POLICE MUNICIPALE

BRIGADE VERTE

04 77 55 52 52

CASA

04 77 55 55 46

CCAS

04 77 55 70 89

SERVICE DES SPORTS

04 77 36 24 80

SERVICE

SCOLAIRE-PÉRISCOLAIRE - EFI

04 77 55 70 99

CRÈCHE MULTI-ACCUEIL

04 77 55 18 01

RPE

RELAIS PETITE ENFANCE

04 77 55 61 71

REAB

RELAIS EMPLOI DE PROXIMITÉ

06 89 11 27 03

ESPACE NUMÉRIQUE PUBLIC

04 77 55 72 72

CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE

07 64 75 53 64

MANAGER COMMERCE

06 02 08 23 37

Bon à savoir

Le prochain numéro de votre magazine L'Envol Mag paraîtra début juin. Pour toute demande de publication ou renseignement, merci d'adresser un mail à communication@andrezieux-boutheon.com avant le 20 avril 2024.



ANDRÉZIEUX-BOUTHÉON PROPOSE

COULEUR NATURE

L'ENVIRONNEMENT EN JEUX



Dimanche
5 mai
2024

12^E ÉDITION

ANIMATIONS • ATELIERS • VENTE

Parc du Château de Bouthéon

10 h - 19 h • Gratuit



www.andrezieux-bouthéon.com